# LA FORET EN SEINE-ET-MARNE

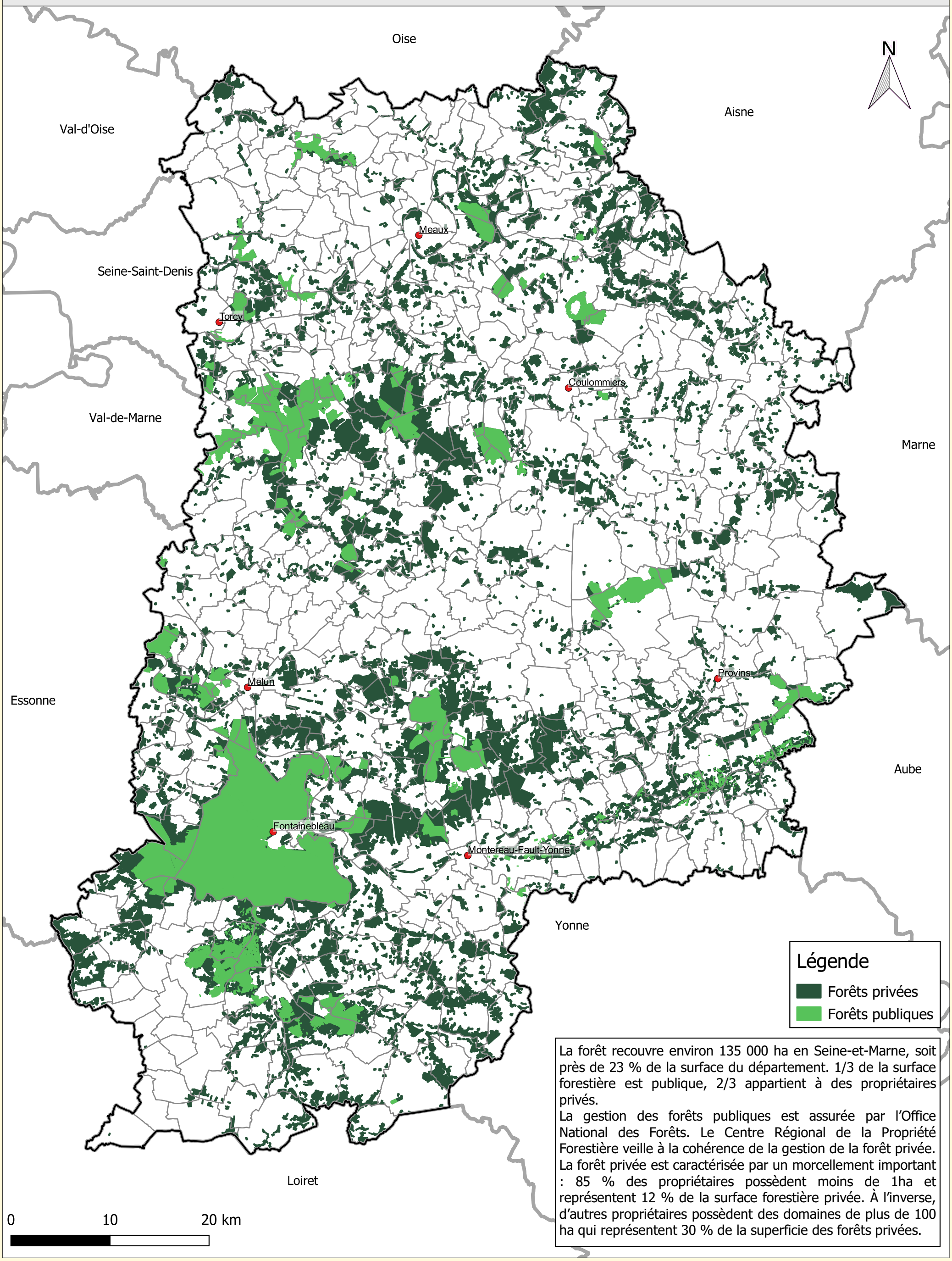


La forêt recouvre environ 135 000 ha en Seine-et-Marne, soit près de 23 % de la surface du département. 1/3 de la surface forestière est publique, 2/3 appartient à des propriétaires privés.
La gestion des forêts publiques est assurée par l'Office National des Forêts. Le Centre Régional de la Propriété Forestière veille à la cohérence de la gestion de la forêt privée.
La forêt privée est caractérisée par un morcellement important : 85 % des propriétaires possèdent moins de 1ha et représentent 12 % de la surface forestière privée. À l'inverse, d'autres propriétaires possèdent des domaines de plus de 100 ha qui représentent 30 % de la superficie des forêts privées.

PRÉFET
DE SEINE-ET-MARNE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

*Source des données : DRIAAF*

*Fond cartographique numérique : ©IGN - BD-ADMIN® 2019*

*Conception-réalisation : DDT 77/SEPR/PFCPMN*

*Date : 08/06/2022*

*Échelle : 1/350000*